



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## ligne Clermont-Ferrand Nîmes

Question écrite n° 72415

### Texte de la question

M. Francis Saint-Léger attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, sur l'avenir de la ligne ferroviaire Clermont-Ferrand-Nîmes dite ligne du Cévenol. Cette ligne joue à l'heure actuelle un rôle important et peut voir son utilité amplifiée tant en matière de fret que de transport de voyageurs. Des travaux ont été effectués, d'autres sont prévus. Il désire connaître précisément la nature des travaux à venir et leur phasage. Il souhaite enfin connaître sa volonté quant à la pérennisation de cette ligne.

### Texte de la réponse

Les travaux de maintenance de la ligne Clermont-Ferrand-Nîmes se poursuivent afin d'améliorer le niveau de service très dégradé compte tenu de la trop longue absence de travaux avant l'engagement du plan de rénovation du réseau ferré national. Sur la portion centrale de la ligne des Cévennes, entre Langeac et Langogne, 13 MEUR de travaux ont été programmés en 2009 dans le cadre du plan rail Auvergne. Ces travaux, qui permettront de relever la vitesse, actuellement limitée à 30 km/h pour des raisons de sécurité, ont été engagés en 2009 et s'achèveront en 2012. Dès 2010, la vitesse devrait être relevée à 70 km/h entre Langeac et Monistrol. Une remise à niveau complète de cet itinéraire est prévue dans le cadre des contrats de projets État-régions et du plan rail Auvergne, entre Saint-Georges-d'Aurac et Issoire en Auvergne ainsi qu'entre Nîmes et La Bastide-Saint-Laurent en Languedoc-Roussillon. Ces investissements s'inscrivent naturellement dans une optique de maintien du service sur cette ligne historique. Des problèmes de géométrie de la voie détectés début mai entre Langeac et Langogne ont conduit à interrompre provisoirement les circulations lourdes des trains de fret, sans impact pour le trafic de voyageurs. Réseau ferré de France (RFF) procède actuellement à l'analyse de ces défauts en vue de rétablir la circulation des trains de fret dans les meilleurs délais.

### Données clés

**Auteur :** [M. Francis Saint-Léger](#)

**Circonscription :** Lozère (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 72415

**Rubrique :** Transports ferroviaires

**Ministère interrogé :** Écologie, énergie, développement durable et mer

**Ministère attributaire :** Écologie, énergie, développement durable et mer

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 23 février 2010, page 1861

**Réponse publiée le :** 3 août 2010, page 8550